

# DEMANDE D'INSCRIPTION

## Enseignement secondaire général

### classes inférieures

J'ai l'honneur de demander l'admission en classe de *(marquer s.v.p. d'une croix le choix qui convient)*

<input type="checkbox"/> 7G	<input type="checkbox"/> 7G LVAP	<input type="checkbox"/> 6G FRP	<input type="checkbox"/> 5GIF	<input type="checkbox"/> 5AD	<input type="checkbox"/> ACCU	<input type="checkbox"/> CLIJA
<input type="checkbox"/> 7GIF	<input type="checkbox"/> 6G	<input type="checkbox"/> 6G LVAP	<input type="checkbox"/> 5G FRP	<input type="checkbox"/> 5ADF	<input type="checkbox"/> ACCU-ALPHA	<input type="checkbox"/> CLIJAA
<input type="checkbox"/> 7G FRP	<input type="checkbox"/> 6GIF	<input type="checkbox"/> 5G	<input type="checkbox"/> 5G LVAP			

au Lycée Mathias Adam pour l'**élève** :

Nom : 1)

Prénom : 1)

Date de naissance : 1)

Sexe :                    f                    m

Lieu de naissance : 1)

Adresse :

Code postal : 1)

Localité : 1)

Matricule : 1)

1ère langue parlée : 2)

Téléphone : 1)

Nationalité 1 : 1)

GSM : 1)

Nationalité 2 : 1)

E-mail :

Dernière classe fréquentée : 2)

à l'établissement : 2)

Date :

Signature de l'élève :

Lieu :

Signature de la personne investie  
de l'autorité parentale :

- 
- 1) Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.  
Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école.
  - 2) Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi précitée.  
Finalité : Analyses et recherches à des fins de planification et d'évaluation de la qualité de l'enseignement après dépersonnalisation des données afférentes.

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire du ministère.

Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.

voir au verso !

# Données concernant la famille de l'élève

Nom et prénom de la personne investie de l'autorité parentale <sup>1)</sup>

père	beau-père	tuteur / tutrice	foyer
mère	belle-mère		autre

Nom :

Prénom :

Matricule :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

GSM :

E-mail :

Profession :

Téléphone professionnel :

Autre adresse : (à indiquer si les parents n'ont pas d'adresse commune) <sup>1)</sup>

père	beau-père	tuteur / tutrice	foyer
mère	belle-mère		autre

Nom :

Prénom :

Matricule :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

GSM :

E-mail :

Profession :

Téléphone professionnel :

Rang frères et soeurs : 2) Rang :

Total :

Frère ou soeur dans le même établissement scolaire :

oui non

1) Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves. Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école.

2) Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi précitée.  
Finalité : Analyses et recherches à des fins de planification et d'évaluation de la qualité de l'enseignement après dépersonnalisation des données afférentes.

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire du ministère.

Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.

**Veillez remettre la présente demande accompagnée des pièces suivantes :**

1. une copie des 3 bulletins de la dernière classe fréquentée
2. l'original de la fiche de départ (à retirer auprès de la direction du lycée actuellement fréquenté)